

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 102 (1976)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour les *Journées de Genève* (Assemblée générale et programme varié sur trois jours) que le délai d'inscription a été reporté au 30 août 1976.

Des formules peuvent être obtenues auprès du secrétariat de l'A₃, av. de Cour 33, 1007 Lausanne (tél. 021 26 35 88).

Il est à souhaiter que ces Journées, organisées en commun avec la GeP, permettent au plus grand nombre de nos membres de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et de marquer ainsi une pause dans leurs activités professionnelles absorbantes.

Communications SVIA

Voyage d'études au Tessin

Le Comité du Groupe des architectes de la SVIA organise, du 14 au 17 octobre 1976, un voyage d'études au Tessin. Son organisation générale sera la suivante :

- Jeudi 14 octobre 1976 : Départ de Lausanne en train à destination du Tessin ; point de base : Locarno
- Vendredi 15 octobre 1976 : Visites de réalisations dans le Sottoceneri
- Samedi 16 octobre 1976 : Visites de réalisations dans le Sopraceneri
- Dimanche 17 octobre 1976 : Retour à Lausanne.

Si un intérêt suffisant se dégage, il est prévu une journée en option consacrée au problème de l'aménagement des régions de montagne.

Possibilité de s'inscrire encore pour ce voyage jusqu'au vendredi 10 septembre 1976, ultime délai.

Candidature

M. Michel Lugeon, ingénieur civil, diplômé en 1976.
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et R. Curchod.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, la candidature ci-dessus sera transmise au Comité central de la SIA.

Postes à pourvoir

Poste	Référence	Lieu de travail	Renseignements
Ingénieur du Système de télécommunications (traitement des données)	76/116	Noordwijk (Pays-Bas)	1
Ingénieur électricien « Systèmes »	117/76	Noordwijk (Pays-Bas)	1

¹ Chef du personnel de l'ESTEC, Domeinweg, Noordwijk (Pays-Bas).

Marché de l'emploi

Les réponses aux offres de service ci-dessous doivent parvenir au *Secrétariat de la SVIA, avenue Jomini 8, case postale 944, 1001 Lausanne*. Les membres SIA, A₃E₂PL et GEP, ainsi que les étudiants EPF du dernier semestre et nouveaux diplômés peuvent obtenir les formules d'inscription pour cette rubrique à la même adresse.

Réf.	Profession	Titre	Age	Langues	Nationalité
03.0001	Ingénieur électricien	EPFL	27 ans	Français, vietnamien anglais, allemand	Permis C

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 10 et 11 des annonces

Informations diverses

Quels sont les buts de PRO RENOVA ?

Une difficulté majeure de notre époque semble résider dans le fait qu'il se trouve toujours moins de gens capables de considérer, dans un ensemble cohérent, leurs propres problèmes et ceux que pose la cohabitation avec autrui. L'énorme mécanisation de notre vie, devenue esclave de la technique, et le prodigieux accroissement du bien-être matériel nous ont éblouis et relégué à l'arrière-plan les valeurs de notre passé. Nous sommes présentement occupés à remettre de l'ordre dans nos conceptions, pour reconsidérer sous un nouvel angle l'important héritage que nous a légué la culture occidentale.

C'est ce que PRO RENOVA tient également à faire. Nous voudrions aider à conserver les villes et villages, comme ils se sont développés. Nous voudrions que le peuple prenne conscience non seulement de la conservation des valeurs matérielles, mais surtout de l'ambiance, de la qualité de vie, de la valeur d'habitation et du maintien de notre vie en commun. Nous avons délibérément ignoré des principes essentiels : que l'homme consiste en une âme, un esprit et un corps. Cette unité de vue est incarnée par nombre de nos anciens habitats et cités, car ils sont habités par des gens qui vivent, pensent et partagent leurs joies et leurs peines dans les murs de ces agglomérations.

C'est ici que nous voudrions faire quelque chose ! En premier lieu, nous voudrions promouvoir la rénovation d'anciens immeubles, la restauration de bâtiments dont l'architecture présente une valeur indiscutable, la conservation et le renforcement de la qualité d'habitation et d'un environnement plus humain. C'est une tâche difficile. Il ne convient pas de croire la résoudre dans le style, que l'on rencontre malheureusement encore trop souvent, de ces incorrigibles zélés qui se contentent de leur propre « confession de foi ». Nous voulons aider à faire naître des idées vraiment réalisables. La valeur de notre initiative ne doit donc pas être jugée à sa belle rhétorique, mais bien plutôt à l'efficacité de notre collaboration.

Permettez que j'émette ici quelques pensées sur notre futur travail :

- Etude des questions relevant de notre responsabilité historique envers nos bâtiments.
- Jusqu'où va la valeur de respect et de conservation de nos bâtiments, villages et cités ?
- Comment concevons-nous l'espace habitable et vital dans les agglomérations qui se sont développées au cours des ans ?
- Que peut-on entreprendre, lors de l'élaboration de nos lois et ordonnances sur les constructions, pour faciliter des rénovations et transformations raisonnables ?
- Jusqu'à quel point les directives de construction sont-elles judicieusement édictées dans les agglomérations qui se sont développées au cours des ans ?
- Nos notions traditionnelles, quelquefois exagérées, d'hygiène d'habitation et de confort ont-elles également une valeur d'habitation décisive ?
- Sur le plan technologique, comment les problèmes de transformation de bâtiments peuvent-ils être résolus judicieusement ? Nous voulons apporter notre contribution à des solutions conformes aux points de vue technique, esthétique et économique :
- Résoudre les questions de management et de conduite des travaux de construction et les différencier par rapport aux nouvelles constructions.
- Elaborer des auxiliaires de décision permettant de déterminer, pour chaque objet, si la solution la plus adéquate consiste en une rénovation, une transformation ou une démolition.